

PROCÈS-VERBAL - Réunion de comité directeur de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 4 Octobre 2025

Visioconférence

Ordre du jour de la réunion :

- Changements au sein du Bureau de la ligue
 - Evolution des frais de formation JALS suite à la décision de la CNA d'augmenter la durée de la formation
 - Questions diverses.

Membres du comité directeur présents :

Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mme DA SILVA Sylvie (Vice-Présidente), Mr GUERRY Mathieu (Secrétaire), Mme ANTONIAZZI Marianne (Vice-Présidente). Mme GASPERONI Sandrine (Membre)

Membres invités présents :

Rémy MECENE (salarié Ligue)

La réunion débute à 8h30

Le Président Stéphane Barrère prend la parole pour exposer le 1^{er} point à l'ordre du jour.

Il informe le comité directeur de sa décision de démissionner de son poste de Président lors de la prochaine assemblée générale de la ligue.

Il expose ensuite les différentes possibilités en matière d'organisation à l'issue de cette démission.

La possibilité d'une Co-Présidence est évoquée. Dans ce cas, le Président indique qu'il sera nécessaire de modifier les statuts par la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Il indique également qu'il sera obligatoire d'organiser une Assemblée générale Elective pour valider la nouvelle présidence.



Le Président présente le deuxième point de l'ordre du jour qui concerne l'évolution des frais de formation JALS suite à la décision de la CNA d'augmenter la durée de la formation.

L'agent de développement indique que :

- Le Coût supplémentaire lié à l'ajout de cette journée est estimé à environ 350€
- La formation coûtait déjà entre 700-800€ minimum, hors examen.

Après plusieurs échanges sur les possibilités de financement il est décidé de mettre au vote la proposition suivante :

Suppression de la restauration offerte lors du recyclage des officiels pour économiser environ 750€ et maintien du tarif actuel de 50€ pour l'inscription à l'examen.

Vote et acceptation de la proposition à l'unanimité des membres présents

Aucune question complémentaire n'ayant été posée, la séance est levée à 9h15

Fait à Libourne, le 7 Octobre 2025

M Barrère Stéphane
Président



M Guerry Mathieu
Secrétaire

